

Recherche de la légionellose chez les personnes avec pneumonie

15 mai 2024

L'incidence de la légionellose varie de façon saisonnière ; on note généralement une augmentation des cas **de mai à octobre** à Montréal. Un plus grand nombre de tours de refroidissement à l'eau sont en fonction durant cette période et celles-ci sont la source la plus fréquente d'éclosions de légionellose. Une vigilance accrue des cliniciens est demandée afin d'identifier rapidement tout cas de légionellose pour permettre à la santé publique d'intervenir rapidement pour contrôler la source. **Considérez une recherche de l'antigène urinaire et un prélèvement de sécrétions respiratoires pour culture pour le diagnostic de la légionellose chez les personnes présentant à l'urgence ou hospitalisées avec pneumonie.**

RECOMMANDATIONS

- Envisager le diagnostic de légionellose lors de l'évaluation d'un patient présentant à l'urgence ou hospitalisé avec pneumonie, en particulier en présence des facteurs de risque suivants :**
 - Âge > 50 ans ;
 - Immunodépression/suppression ;
 - Diabète ;
 - Maladie cardiaque, pulmonaire ou rénale chronique ;
 - Tabagisme (présent ou antérieur) ;
 - Grande consommation d'alcool ;
 - Tableau clinique grave ;
 - Séjour à l'hôtel dans les 2 dernières semaines.
- En plus de la recherche de l'antigène urinaire (qui détecte la *Legionella pneumophila* de séro groupe 1), prescrire une culture des expectorations ou des sécrétions endotrachéales pour recherche de *Legionella sp.***
 - Demander explicitement « **recherche de *Legionella sp.*** » sur la requête de la culture pour que le laboratoire utilise le milieu de culture approprié.
 - Un prélèvement d'expectorations ou de sécrétions endotrachéales est nécessaire pour relier les cas humains aux sources environnementales potentielles. Cet appariement est le seul moyen pour la santé publique de confirmer une source environnementale et ainsi s'assurer que celle-ci a bien été contrôlée par les interventions réalisées.
 - Si la culture est positive pour *Legionella sp.*, demander au laboratoire de microbiologie d'acheminer l'isolat au Laboratoire de santé publique du Québec (LSPQ) pour appariement.
- Déclarer rapidement tout cas confirmé et toute éclosion suspectée de légionellose**
 - À la DRSP de Montréal en joignant le professionnel de garde en maladies infectieuses au 514 528-2400, 24 h/7 jours.
 - S'il s'agit d'un cas d'origine nosocomiale, déclarer-le aussi à l'équipe de PCI de votre établissement.

Informations générales

- La maladie du légionnaire est une pneumonie qui survient entre 2 à 10 jours après une exposition à une source environnementale contaminée par la bactérie *Legionella*. Chez les patients immunosupprimés, l'incubation peut être prolongée jusqu'à 20 jours.
- *Legionella* est une bactérie largement répandue en milieu aqueux qui se multiplie en eau chaude (autour de 37°C). La transmission survient par l'inhalation d'un aérosol d'eau contaminée par *Legionella* provenant, par exemple, d'une tour de refroidissement à l'eau, d'un spa, d'une douche, d'une fontaine décorative ou par aspiration d'eau contaminée.
- La létalité de la légionellose est d'environ 10 à 15% mais varie selon l'âge, les facteurs de risque liés à l'hôte, la gravité de la maladie et le délai pour amorcer le traitement antibiotique.

Pour plus de renseignements, consulter :

- DRSP - pour les professionnels : la légionellose : <https://ccsmtlpro.ca/drsp/drsp-sujets-de-z/drsp-legionellose-maladie-du-legionnaire>
- DRSP – prévenir la légionellose à la maison : https://ccsmtlpro.ca/sites/mtlpro/files/media/document/DRSP_Legionellose_PrevenirLaLegionelloseALaMaison_2020_FR.pdf
- MSSS (2015). Guide d'intervention : la légionellose <https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/document-000776/>
- INSPQ-CINQ (2023). Prévention de la légionellose nosocomiale : aspects cliniques et mesures de prévention des infections <https://www.inspq.qc.ca/publications/3335>

Inscrivez-vous à la liste d'envoi pour recevoir les [appels à la vigilance et les mises à jour](#).

Pour joindre le professionnel de garde en maladies infectieuses : **514 528-2400**, 24 h/7 jours